



Compte Rendu de la réunion du conseil municipal d'Aureville

Mardi 26 septembre 2023 - CM 2023-07

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 12/ Pouvoir : 0 / Votants : 12

Présents : ESPIC Xavier, Maire - SCHMIT Sylvie - AJAC Carole - TARROUX Francis - CASSAN Christine - ANDRE Dominique - CAMUS Gabriel - GROENEN Jesse - LANDREA Benoît - MOUMIN Jean-Marc - BOISLIVEAU Anthony - GILLES André - VERBEKE Céline - BACCHIN Patrice.

Absents excusés : MANENT Corinne.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), Monsieur GILLES André est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

ORDRE DU JOUR

Sujet avec débats

- Adhésion au groupement d'achat d'électricité du Sicoval pour 2025-2027
- Projet école : choix de l'architecte
- Projet d'aménagement du château
- Point salle des fêtes
- Création d'un poste d'adjoint technique

Vie Communale

Compte rendu des activités communales

Vie Intercommunale.

Compte rendu des activités intercommunales

Questions diverses



TABLE DES MATIÈRES

SUJETS AVEC DÉBAT

Adhésion au groupement d'achat d'électricité du Sicoval pour 2025-2027.

Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes (Annule et remplace la délibération du 5 juillet 2023).

Désignation d'un architecte pour les travaux d'extension de la salle de garderie de l'école primaire (Maître d'oeuvre)

Convention de fonds de concours à conclure avec le Sicoval pour l'aménagement de trottoirs chemin de Goyrans.

Projet d'aménagement du château

Point salle des fêtes La Granja del Castèl

Budget

Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

SUJETS SANS DÉBAT

Vie Communale

Urbanisation/Voirie/Travaux

Révision simplifié du PLU

Plantation d'un haie champêtre sur la RD 24 et RD 35 (au droit du lotissement le Cossignol)

Divers travaux sur la commune

Ecole/Jeunes/Sport/Associations

Ecoles

SIEMCA

RPI

Sport / Jeunes

Associations

Comité des fêtes

Concert "We Are Nice People"

Campestral 2024

Caminarem

La roulotte

Divers

Communication

Vie Intercommunale

Sicoval

Monsieur le Maire ouvre la séance du 26 septembre 2023 à 20h30. Le compte rendu de la réunion du 29 août 2023 est approuvé à l'unanimité.

SUJETS AVEC DÉBAT

Adhésion au groupement d'achat d'électricité du Sicoval pour 2025-2027.

CM-08-2023 - 01/17

Dans le cadre de la démarche de mutualisation des services, les communes et le Sicoval ont convenu de créer, en application des articles L. 3113-6 à L. 3113-8 du code de la commande publique, un groupement de commandes dont l'objet est : Achat de fourniture d'électricité 2025-2027.

Dans le but de limiter l'impact financier induit par une hausse importante du prix de l'électricité et dans le cadre de la fin des tarifs bleus, la commune d'Aureville a adhéré au groupement d'achat d'électricité mis en place par le Sicoval au 1^{er} janvier 2022. L'engagement avait une durée de 3 ans (01/01/2022-31/12/2024).

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité

- de renouveler l'adhésion au groupement d'achat d'électricité du Sicoval pour une durée maximale de 3 ans (2025-2027), (en effet, compte tenu des changements dans la réglementation du marché européen de l'électricité, il est possible que les fournisseurs limitent la durée des contrats à 1 ou 2 ans).

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes (Annule et remplace la délibération du 5 juillet 2023.

CM-08-2023 - 02/18

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée

La salle des fêtes située près de la mairie, dénommée « Salle Andrée SALEIL » nécessite des travaux de réhabilitation importants.

Après une étude menée par un groupe de travail, Monsieur le Maire propose les travaux suivants pour lesquels des devis ont été établis :

| | |
|---|--------------------|
| Travaux de peinture : EPE - Entreprise de Peinture et d'Enduit ... | 6 396.00 € |
| | |
| Changement du sol et fourniture et pose d'un meuble de cuisine : Deuxième ART (Aureville) | 14 184.23 € |
| Changement des fenêtres : SARL ROMA (Aureville) | 12 989.48 € |
| TOTAL | 33 569.71 € |
| TVA 20 % : | 6 713.95 € |
| Total : | 40 283.66 € TTC |

Après en avoir débattu, le conseil municipal

- accepte cette proposition
- autorise Monsieur le Maire à signer les devis
- vote les crédits au BP 2023
- décide de demander une aide financière au conseil départemental de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

Désignation d'un architecte pour les travaux d'extension de la salle de garderie de l'école primaire (Maître d'œuvre)

CM-08-2023 – 03/19

Monsieur le Maire expose à son conseil municipal qu'en prévision des travaux d'extension de la salle de garderie de l'école primaire, il convient de désigner un architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre.

Un avis d'appel à la concurrence a été lancé concernant le recensement des candidatures.

Les architectes suivants ont répondu à cet appel :

- SARL D'ARCHITECTURE Isabelle MARTIN-SAUX - TOURNEFEUILLE (Haute-Garonne)
- Cabinet d'Architecture Éric TOULEMONDE - TOULOUSE (Haute-Garonne)
- Atelier d'architecture Richard VALES - LAVERNOSE (Haute-Garonne)

Après étude des dossiers le conseil municipal délibère et retient la proposition la mieux disante concernant la maîtrise d'œuvre et la coordination de Sécurité et de Protection de la santé, soit

- **Atelier d'architecture Richard VALES - LAVERNOSE (Haute-Garonne)**

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

Convention de fonds de concours à conclure avec le Sicoval pour l'aménagement de trottoirs chemin de Goyrans.

CM-08-2023 – 04/20

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée

Suite à l'aménagement de l'entrée du nouveau lotissement « Bichard 2 » et vu l'état de dégradation du trottoir du chemin de Goyrans (dit chemin Bichard), il est nécessaire de prévoir des travaux de renforcement de chaussée et de pose de bordures. Le coût prévisionnel des travaux est de 16 753.77 euros HT soit 19 960.23 euros T.T.C.

Le Sicoval sollicite une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre du pool routier pour ce projet qui viendra en déduction du coût total de l'opération, la part restant à la charge de la commune est donc estimée à 7 786.13 euros.

La commune souhaite conclure une convention de fonds de concours avec le Sicoval pour financer 50 % du projet d'aménagement en crédits d'investissement. le solde étant imputé sur l'enveloppe Attributions de Compensation. La participation financière de la commune apportée par fond de concours est estimée à 3 893.06 €

Décision

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 521d-5,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré À L'UNANIMITÉ

- Approuve les termes de la convention de fonds de concours à conclure avec la communauté d'agglomération du Sicoval pour l'aménagement du trottoir du chemin de Goyrans.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ou tout document lié à l'exécution de la présente délibération et à réaliser les formalités afférentes à ce dossier;
- DÉCIDE du versement du fonds de concours au Sicoval pour un montant estimé à 3 893.06 euros ;
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2023 au compte 20415 12.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

Projet d'aménagement du château

Monsieur Francis TARROUX présente le projet qui a été élaboré par une étudiante Aurevilloise : Laurie MAUZE.

Après en avoir débattu, le conseil municipal reconnaît que l'aménagement du château dépendra essentiellement des décisions concernant l'aménagement général du village.

Une commission sera créée pour aborder tous les aspects.

Point salle des fêtes La Granja del Castèl

Tous les travaux sont terminés et toutes les réserves ont été levées.

1er bilan de fonctionnement de la salle des fêtes :

DÉPENSES : Frais de gestion : 5 956.50 €

Électricité : 1 724.01 €

Total : 7 680.51 €

RECETTES : Locations jusqu'au 31 décembre 2023 : 9 500 €

Revente électricité (photovoltaïque) ?

Séverine GAL et la commission "communication" travaillent sur la production d'une plaquette de présentation de la Granja. Elle sera diffusée par plusieurs médias (numérique ou papier). Une vidéo est également en préparation.

Budget Décision modificative budgétaire N°2

CM-08-2023 – 05/21

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire pour modifier le compte d'affectation d'une dépense d'investissement.

| Opération | Diminution sur crédit ouvert au cpt 2183-202204 | Augmentation sur crédit ouvert au cpt 2051-202204 |
|--|--|--|
| Mise en réseau de la bibliothèque municipale | 2 752.80 € | 2 752.80 € |

Création d'un poste.

Monsieur le Maire informe son conseil municipal de la nécessité de créer un poste à temps non complet pour assurer temporairement l'entretien des locaux communaux et couvrir les besoins ponctuels à l'école primaire.

Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité. (Article L. 332-23.1° du Code général de la fonction publique) (Ex-article 3-I.1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

CM-08-2023 - 06/22

Le Conseil municipal d'Aureville

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment l'article L. 332-23.1 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir :

- Dans le cadre du nettoyage de la Granja del Castèl ; assurer l'entretien des locaux dans l'attente de la mise en place d'un système d'entretien global,
- Dans le cadre de l'école primaire ; faire face à un accroissement éventuel du nombre d'élèves à la cantine et à la garderie.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial au grade d'Adjoint Technique Territorial de 2eme classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 11 décembre 2023 au 11 décembre 2024 inclus.

Cet agent assurera les fonctions d'Adjoint Technique Territorial polyvalent à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 31h15.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

SUJETS SANS DÉBAT

Vie Communale

Urbanisation/Voirie/Travaux

Révision simplifiée du PLU

Un point d'étape a été réalisé avec le service d'urbanisme du Sicoval :
Concernant la demande de l'entreprise SARDA, la révision peut englober cette modification.

Concernant le terrain du restaurant "En Marge", le Sicoval préconise la création d'une zone constructible uniquement dans la zone N (autour du bâtiment existant.

Concernant la demande du maraicher, la zone N peut devenir zone A
Coût de la révision : 5470 €

Révision simplifiée du PLU

Un point d'étape a été réalisé avec le service d'urbanisme du Sicoval :
Concernant la demande de l'entreprise SARDA, la révision peut englober cette modification.

Concernant le terrain du restaurant "En Marge", le Sicoval préconise la création d'un stecal (Les STECAL sont des **secteurs délimités au sein des zones inconstructibles des PLU (zones A et N) et au sein desquels certaines constructions ou installations peuvent être édifiées de manière dérogatoire** (CU, art. L. 151-13)) pour créer une petite zone constructible autour du restaurant et uniquement pour développer l'activité ; ils propose la suppression de l'interdiction de créer des voies d'accès en zone N, ou mieux, la modification du tracé de la surface constructible de la parcelle 619 afin de prendre la surface de la voie d'accès sur les 5000m² constructibles actuels.

Plantation d'une haie champêtre sur la RD 24 et RD 35 (au droit du lotissement le Cossignol)

Pour rappel 300 pieds seront à planter, les plants seront livrés le 18 décembre 2023, l'entreprise SARDA nous prête un tas de sable pour les stocker jusqu'à la plantation qui est programmée le 13 janvier 2024. Une journée citoyenne sera organisée à cette occasion avec le soutien de Caminarem.

Divers travaux sur la commune

- Le cheminement piétonnier a été repris par l'ouvrier d'entretien, là où il était le plus abîmé par les intempéries du printemps.
- Le chemin de Lacour a été repris par le service voirie du Sicoval.
- La charpente de la Granja a été traitée contre des insectes qui s'y étaient installés.
- Les travaux d'isolation des plafonds de la salle Andrée SALEIL et de la 3eme classe de l'école primaire seront réalisés pendant les vacances de Toussaint

École/Jeunes/Sport/Associations

Écoles

SIEMCA

RAS. Prochain conseil d'école le 17 octobre 2023

RPI

RAS. Prochain conseil d'école le 6 novembre 2023

Sport / Jeunes

Une nouvelle après-midi sportive est organisée le 14 octobre 2023 au ramier de Lacroix-Falgarde pour tous les enfants des communes d'Aureville, Lacroix-Falgarde, Goyrans et Clermont le Fort.

Le soir, les plus grands pourront assister à la retransmission du match de rugby avec dégustation de pizzas.

Les organisateurs ont besoin de bénévoles pour mener à bien cette animation, pensez à vous libérer une heure ou deux si vous le pouvez.

Journée sportive des 4 communes (Aureville, Clermont le Fort, Goyrans et Lacroix-Falgarde)

Elle se déroulera sur la commune de Goyrans le 15 octobre 2023. Prochaine réunion d'organisation le 11 octobre 2023.

Associations

Comité des fêtes

Le comité des fêtes d'Aureville organise le 8 octobre 2023 l'opération : "Nettoyons la Nature".

Concert "We Are Nice People"

L'association souhaite renouveler son animation en septembre 2024.

Campestral 2024

Première réunion le 29 septembre 2023.

Caminarem

Assemblée Générale le 14 octobre 2023 à la Granja.

La roulotte

Le 23 septembre 2023, l'association La Roulotte a fêté ses 10 ans. Entre 250 et 300 personnes étaient présentes.

Divers

- Monsieur Patrice BACCHIN propose d'essayer de faire venir à Aureville le jeu des 1000 Euros. Monsieur André GILLES se renseigne.
- Un "récup bouchons" est installé à la disposition des Aurevillois à l'accueil du secrétariat de Mairie. Cette récupération est faite au profit de l'association « Solidarité Bouchons 31 ».

CCAS

Réunion le 28 septembre 2023, à l'ordre du jour :

- Tournée des Aînés - cadeau
- Propositions d'animations
 - Soirées cinéma et théâtre
 - Après-midi récréatives à Goyrans
 - Actions prévention Séniors (Sicoval)
- Soutien Maroc et Libye

Communication

Info Flash à distribuer pour les animations des 14 et 15 octobre 2023.

Une Brèves est à prévoir début novembre.

Travaux sur le Cossignol infos. Date butoir pour envoyer les articles : 19 novembre 2023.

Vie Intercommunale

Sicoval

- Séminaire des élus sur l'accueil de population.

Les débats ont abordé la trajectoire démographique à suivre en matière d'accueil de nouvelles populations.

Des ateliers ont été organisés sur diverses thématiques : Habitants, ville de proximité, paysage et identité, mobilité..

Un deuxième séminaire "accueil population" se tiendra le 27 novembre 2023 avec la présentation des travaux du COVED, des scénarios de travail issus des ateliers.

- Projet d'organiser la sécurité du système informatique du Sicoval et proposition de se service en mutualisation aux communes adhérentes.
- Service de la restauration : projet d'inclure une nouvelle commune pour 300 repas/jour.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire clôt la séance du conseil municipal à minuit.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 7 novembre 2023 à 20h30.

CM-08/2023-01/17 : Adhésion au groupement d'achat d'électricité du Sicoval pour 2025-2027.

CM-08/2023-02/18 : Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes (Annule et remplace la délibération du 5 juillet 2023.

CM-08/2023-03/19 : Désignation d'un architecte pour les travaux d'extension de la salle de garderie de l'école primaire (Maître d'œuvre)

CM-08/2023-04/20 : Convention de fonds de concours à conclure avec le Sicoval pour l'aménagement de trottoirs chemin de Goyrans.

CM-08/2023-05/21 : Décision modificative budgétaire N°2.

CM-08/2023-06/22 : Création d'un poste.

| | |
|--------------------|---------|
| AJAC Carole | |
| ANDRE Dominique | |
| BACCHIN Patrice | |
| BOISLIVEAU Anthony | |
| CAMUS Gabriel | |
| CASSAN Christine | |
| ESPIC Xavier | |
| GILLES André | |
| GROENEN Jesse | |
| LANDREA Benoît | |
| MANENT Corinne | absente |
| MOUMIN Jean-Marc | |
| SCHMIT Sylvie | |
| TARROUX Francis | |
| VERBEKE Céline | |